

Airbus Amber

Nathalie OMARINI  
Directrice Ressources Humaines  
Site de Paris-Le Bourget  
F 01 49 34 43 13  
E nathalie.omarini@airbus.com

Company address

Syndicat FO AIRBUS  
Philippe BONNAIRE, Délégué Syndical  
1, place Générale Valérie André  
93440 DUGNY

Dugny, le 8 avril 2026

**Objet : Réponse à votre courrier du 12 mars 2026**

Monsieur le Délégué Syndical,

Nous avons pris acte de votre courrier daté du 12 mars 2026, par lequel vous attirez à notre attention sur les difficultés liées à l'attribution et à la gestion des vestiaires au sein de notre établissement.

La Direction partage votre diagnostic sur l'importance de ce sujet.

Afin de répondre durablement aux dysfonctionnements que vous avez soulignés, nous avons défini le plan d'action suivant :

Tout d'abord, nous vous confirmons que nous avons 667 vestiaires, ce qui permet de couvrir le besoin actuel.

La difficulté résulte donc, comme vous le soulignez dans votre courrier, dans la gestion du flux d'attribution et de restitution des vestiaires. C'est pourquoi, ce processus d'attribution / restitution sera désormais piloté par le service de la Sécurité (date prévisionnelle d'implémentation : 13 avril 2026). L'objectif est d'avoir un guichet unique garantissant qu'au moment de la remise du badge, chaque nouveau salarié reçoive immédiatement son numéro et son code de vestiaire. Ce lien direct entre l'accès au site et l'accès au vestiaire mettra fin aux délais d'attente constatés. Le manager du collaborateur l'accompagnera ensuite au local EPI où la demande de marquage des tenues de travail pourra être lancée immédiatement.

Afin d'avoir une marge et d'anticiper l'augmentation des effectifs, un premier local de vestiaires complémentaire va être ouvert dans les prochaines semaines permettant ainsi d'augmenter de 52 le nombre de vestiaires sur le site.

Une réaffectation des vestiaires hommes et femmes aura lieu ensuite afin de veiller à ce que cette augmentation bénéficie à tous.

### Airbus Amber

En complément, nous vous confirmons avoir attribué la gestion du local EPI à un collaborateur à temps plein. Nous avons également mis en place un lien de communication entre la Direction d'Atelier, ce collaborateur et la COOPSOC de Marignane (un interlocuteur spécifique pour PLB étant identifié) dans l'objectif de faciliter le réapprovisionnement des stocks.

Afin de pallier aux ruptures immédiates, nous vous confirmons que nous avons reçu 4 palettes de bleus de travail complémentaires.

En parallèle, un inventaire exhaustif des tailles par collaborateur a été lancé (déjà effectif pour les nouveaux arrivants) afin de fiabiliser nos stocks cibles.

Nous lançons également une phase de fiabilisation du processus automatique de renouvellement des tenues de travail après 45 lavages. L'objectif est de garantir que la dotation vestimentaire suive le rythme réel de l'activité sans intervention manuelle du salarié.

Enfin, concernant plus précisément les chaussures de Sécurité, un stock est en cours de reconstitution via une commande urgente passée sur France Sécurité.

Le collaborateur dédié à la gestion du local EPI est en cours de formation sur l'outil de commande pour garantir une autonomie totale.

Nous espérons que l'ensemble de ces mesures permettra de revenir à un processus nominal d'attribution des vestiaires et de gestion des stocks d'EPI.

Un point d'étape pourra être inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine CSSCT pour valider l'efficacité de ce dispositif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de ma considération distinguée.



Nathalie OMARINI  
**Directrice Ressources Humaines - Paris-Le Bourget**